

L'ECHO du Binos

Le journal de la ville de Seysses

Décembre 2013 n° 79



Alain Pace, Maire de Seysses

Le Conseil Municipal

Le Conseil Municipal des Jeunes

et l'ensemble du personnel

*vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et vous adressent tous leurs meilleurs voeux pour 2014*



RETOUR SUR...



Toutes les photos
sont disponibles
sur le site
www.mairie-seysses.fr
Rubrique
"Albums photos"

SOMMAIRE

RETOUR SUR	P.2
ÉDITORIAL	P.3
INVITATIONS, CCAS	P.4
CMJ	P.5
TRAVAUX	P.6/7
NOS ÉCOLES	P.8/9
ENVIRONNEMENT	P.10
VIE ASSOCIATIVE	P.11
TRIBUNE LIBRE	P.12
ÉTAT CIVIL	P.13
DÉLIBÉRATIONS	P.13
INCIVILITÉS	P.13
AGENDA JEUNESSE	P.14
AGENDA CULTUREL	P.15
AGENDA / ÉLECTIONS	P.16

INVESTISSEMENTS

La fin d'année est toujours une période propice aux bilans et aux projets des mois qui vont suivre ; pour ce qui concerne notre commune, 2013 a vu un nombre important de réalisations.



La route d'Ox, la rue du Vieux chemin Français et l'impasse du Château ont bénéficié de travaux sur la chaussée, le réseau d'eau potable et les trottoirs.

Des opérations d'entretien de voirie ont été effectuées chemin du Fourtané, chemin du May, chemin de la Commune, rue Victor Hugo, chemin de la Galiane, chemin du Merle sans oublier la couche de roulement chemin de Frouzins.

La réhabilitation des écoles maternelles et élémentaires du groupe scolaire Paul Langevin s'est poursuivie (changement des fenêtres et volets, isolation des combles, peintures, etc.).

La salle associative, impasse du Château est pratiquement terminée.

A la suite de l'extension du cimetière et de la création d'un columbarium associé à un jardin du souvenir, il s'imposait de créer un nouveau dépositaire ainsi qu'un ossuaire, les anciens, très dégradés et non fonctionnels, ne répondaient plus au respect dû à nos morts.

En 2014, pour ne citer que des projets engagés :

- Création d'un Relais Assistance Maternelle et d'une micro crèche/halte garderie avec la Communauté de Communes Axe Sud (ouverture au début de l'année) ;
- Extension du groupe scolaire Flora Tristan permettant le doublement du nombre de classes (permis de construire déposé en fin d'année 2013) ;
- Route de Fonsorbes : création de trottoirs et réfection de la chaussée jusqu'au chemin des Enlucs ;
- Parc de La Bourdette : rénovation de l'éclairage public et de l'aire de jeux pour les enfants, création de toilettes publiques à nettoyage automatique ;
- Rond-point chemin de Gay : l'étude de faisabilité est terminée, le dossier est en cours d'élaboration ;
- Eglise : le projet de ravalement des façades en brique et du clocher peut avancer, en effet les résultats de l'étude relative à l'évolution des déformations du bâtiment a permis de conclure "qu'il n'y avait pas eu de déversement complémentaire dû au sol pendant la période 2004 – 2013, il suffisait de consolider la superstructure de l'édifice par des tirants" ;
- Parking du groupe scolaire Paul Langevin.

Bien entendu la faisabilité financière de cette liste de futures réalisations est assurée.

"L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare." Maurice Blondel

*Avec mes vœux les plus sincères
de bonheur et de santé pour la nouvelle
année qui s'annonce.*

Alain Pace

Le Maire,
Alain PACE

Couverture : **Défilé de costumes vénitiens
lors du salon Art'Expo**

Conception et réalisation :

Mairie de Seysses, Service Communication

Directeur de publication : Alain PACE

Photos : Mairie ; Associations ;
Intervenants extérieurs

Impression : Imprimerie Cazaux
Imprimé sur papier recyclé
Tirage à 3200 exemplaires



Mairie de Seysses : 05 62 11 64 64
www.mairie-seysses.fr

INVITATIONS

BIENVENUE
nouveaux Seyssois(es)

*M. le Maire
présentera ses vœux
le lundi 13 janvier à 19h*

à la salle des fêtes
(225, chemin des Boulbènes)

*Les personnes installées sur la commune en
2013 sont invitées à partager un moment
d'échanges en toute convivialité*

*Si vous êtes concernés, nous vous remercions,
dans un souci d'organisation, de bien vouloir
vous faire connaître au service communication.*

05 62 11 64 67 - infos@mairie-seysses.fr

*La Municipalité, le CCAS,
le Conseil Municipal des Jeunes
invitent tous les Seniors
de la commune à la*



**Galette des Aînés
Thé Dansant**

**DIMANCHE 26 JANVIER
DE 15H À 18H**

*à la salle des fêtes
avec l'Orchestre "Brigitte BES"
Animations proposées par le CMJ*

*Si vous habitez loin de la salle des fêtes et que
vous n'avez pas de moyen de transport,
le minibus de la commune pourra vous y conduire.
Ce service est gratuit !*

CCAS – Tél : 05 62 11 64 80

CCAS - POINT RENCONTRE SENIORS



Cette rencontre avait pour thème : **l'aide à la personne**. Un sujet qui a son importance dans une société de plus en plus individualiste.

Aujourd'hui, nous sommes tous concernés.

L'intervenante, Nathalie Sabiron, directrice du **SIAS Escalieu***, a présenté les services proposés 7 jours sur 7, dans un principe d'entraide et de solidarité pour un maintien à domicile et une aide à la préservation de l'autonomie envers les personnes :

- de plus de 60 ans
- et/ou en sortie d'hospitalisation sans critère d'âge (sous conditions)
- et/ou en perte d'autonomie, ou handicapées de

manière ponctuelle ou durable

- et/ou en isolement social, avec peu ou pas de famille à proximité.

Le SIAS Escalieu est :

- une collectivité territoriale qui regroupe 21 communes
- un établissement social et médico-social autorisé par le Conseil Général qui possède en outre l'agrément délivré par la DIRECCTE. (La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

Cet organisme accompagne administrativement le bénéficiaire et assure le suivi de la prestation à domicile.

Les auxiliaires de vie vous aideront à la réalisation des courses, la confection des repas, l'entretien de votre maison ou du jardin...

Un transport à la demande peut vous accompagner lors de vos rendez-vous médicaux.

A l'issue de cet exposé, un riche échange de questions-réponses a eu lieu.

**SIAS Escalieu : Syndicat Intercommunal de l'Action Sociale*

SIAS Escalieu - 220, Route d'Ox BP35 - 31600 SEYSSES
Tél. 05 61 56 18 00 contact@sias-services.fr -
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Rencontre avec Martine, responsable de la médiathèque

Le Conseil Municipal des Jeunes a rencontré Martine Stremler, responsable de la médiathèque municipale dans le cadre de son projet :

"CONNAITRE SA VILLE".

CMJ: Combien avez-vous d'ouvrages ?

Martine: Il y a 2500 CD, 70 DVD, 22 000 livres et 26 abonnements de revues.

CMJ: Avez-vous d'autres activités que le prêt de livres ?

Martine: La médiathèque fait partie du service culturel et dans ce cadre les animations culturelles comme des concerts, des expositions, des pièces de théâtre, des contes, des rencontres littéraires et musicales, le salon Art'Expo, des conférences... sont proposés.

CMJ: Disposez-vous d'un budget ?

Martine: Oui, la somme allouée couvre les achats d'ouvrages et les rétributions des intervenants pour nos manifestations culturelles.

CMJ : Vous donne-t-on des livres ?

Martine : Oui, après vérification, certains sont préparés pour le prêt, d'autres sont donnés (clinique de Seysses, maison de retraite, maison d'arrêt...) ou déposés dans la boîte à livres à l'entrée de la médiathèque en libre accès pour les lecteurs.

CMJ: Comment procédez-vous lors de la dégradation ou la perte d'un livre ?

Martine : Si le livre est dégradé ou perdu il doit être remboursé ou remplacé.

CMJ: Qui s'occupe de la restauration des livres ?

Martine : Les livres ne sont pas vraiment restaurés mais réparés dans la mesure du possible.

CMJ: Combien avez-vous d'adhérents ?

Martine : 1600.

CMJ: Qui est votre employeur ?

Martine : La commune de Seysses.

CMJ: Quelle formation faut-il pour faire votre métier ?

Martine : Une formation des métiers du livre : directeur des affaires culturelles, conservateur, bibliothécaires, assistants de conservation du patrimoine, adjoints du patrimoine...

CMJ: Qu'est ce qui vous a amenée à ce métier ?

Martine : D'abord, il faut être passionné par la lecture et le livre en lui-même, c'est à dire l'objet. Il faut aussi être curieux et aimer partager cette passion.

CMJ: Combien d'heures faites-vous par semaine ?

Martine : 35 heures.

CMJ: Depuis combien de temps la médiathèque est-elle ouverte ?

Martine : Elle est ouverte depuis 1992.

Nous remercions Mme Stremler pour son accueil.



Infos pratiques

L'inscription est obligatoire pour le prêt. L'adhésion est annuelle, individuelle et nominative.

Tarifs par an :

Adultes : Seyssois 2€ / Extérieurs 4€

Enfants - de 18 ans : Seyssois gratuit
Extérieurs 2€

TRAVAUX RÉALISÉS, EN COURS

- **Route d'Ox**

Coût : 360 000 € TTC dont part communale 180 000 €



- **Chemin de Frouzins**

Coût : 23 700 € TTC dont part communale 11 800 €



- **Chemin du Fourtané** : busage et virage

Coût : 14 000 € TTC dont part communale 7 000 €



- **Éclairage du parc** : rénovation

Coût : 64 400 € TTC dont part communale 21 700 €



- **Maison associative** (Impasse du Château) Coût : 188 000 € TTC



- **Rue du Vieux Chemin Français et l'impasse du Château**

Coût : 260 000 € TTC dont part communale 140 000 €

- **Cimetière** : ossuaire, dépositoire - Réalisés par "Inter-Funéraire" - Seysses Coût : 16 100 € TTC



TRAVAUX RÉALISÉS, EN COURS

- **École élémentaire Langevin :**

Remplacement des menuiseries en bois par des fenêtres en aluminium, pose de brise-soleil et isolation des combles. **Coût : 189 000 € TTC**



- **École maternelle Langevin :**

peinture, VMC et réhabilitation du toit terrasse
Coût : 71 000 € TTC



- **Extension parking de la salle des fêtes :**

Terrassement, pluvial, éclairage public, bassin de rétention.

Coût : 104 281 € TTC dont part communale 66 307 €



- **Médiathèque :** rénovation de l'audiothèque

Coût : 6 080€ TTC



- **Peinture tribunes et vestiaires** du stade François Bonzom.

Coût : 14 000 € TTC



Enseignement Public

Groupe scolaire Paul Langevin



Ecole maternelle
3, avenue Marie Curie

Directrice : Mme AUSILIO
5 classes

Niveau	nombre élèves
Petite section	30
Petite & moyenne section	32
Petite & moyenne section	31
Moyenne & grande section	32
Grande section	30
Total	155



Ecole élémentaire
30, passage des écoles

Directrice Mme KUMURDJIAN
9 classes

Niveau	nombre élèves
CP	25
CP - CE1	23
CE1	26
CE2	27
CE2	24
CM1	24
CM1	23
CM2	28
CM2	27
Total	227

Total nombre d'élèves : 382

Groupe scolaire Flora Tristan



Ecole maternelle
3, avenue Rol Tanguy

Directrice : Mme GUILHAMET
3 classes

Niveau	nombre élèves
Petite section	23
Moyenne & grande section	26
Moyenne & grande section	27
Total	76



Ecole élémentaire :
3, avenue Rol Tanguy

Directrice Mme ZURBACH
5 classes

Niveau	nombre élèves
CP	26
CP - CE1	26
CE1 - CE2	26
CE2 - CM1	26
CM1 - CM2	26
Total	130

Total nombre d'élèves : 206

Enseignement privé

Ecole Saint-Roch



Ecole maternelle
6, Rue du 11 novembre

Directrice : Mme GRACIET
2 classes

Niveau	nombre élèves
Petite & moyenne section	31
Moyenne & grande section	31
Total	62



Ecole élémentaire :
6, Rue du 11 novembre

Directrice Mme GRACIET
5 classes

Niveau	nombre élèves
CP	25
CE1	27
CE2	27
CM1	28
CM2	29
Total	136

Total nombre d'élèves : 198
dont 108 Seyssois

La mise en place des rythmes scolaires

La réforme des rythmes scolaires a nécessité le recrutement d'agents au Service Enfance Jeunesse et Sport (SEJS) et au Service Entretien ATSEM à hauteur de 4 équivalents temps plein.

Les horaires des différents accueils ont été harmonisés entre l'école Flora Tristan et l'école Paul Langevin, avec 15 minutes supplémentaires pour la pause méridienne et 30 minutes de plus pour l'accueil du soir.

Les temps de repas des enfants ont été rallongés avec trois services en élémentaire et deux en maternelle, sans chevauchement des différents services dans le restaurant scolaire.

Les activités de l'ALAE durant la pause méridienne ont été également mises en place le soir, avec des

ateliers permanents : cuisine, jardinage, jeux en bois, jeux de société, musique, danse.

Le soir, les enfants des écoles Paul Langevin fréquentant l'ALAE peuvent être transférés à l'Ecole Municipale des Sports, ou aux cours de Judo ou de Karaté.

Le matin en ALAE, nous accueillons environ 25% d'enfants en plus et 35% le soir par rapport à 2012-2013.

Le mercredi pour l'ALSH, nous recevons environ 25% d'enfants en plus qu'en 2012-2013.

Une navette gratuite a été mise en place le mercredi midi pour acheminer les enfants de Flora Tristan qui fréquentent l'ALSH des mercredis (12h00-18h30).

LA FOULÉE DES ÉCOLIERS

La "Foulée des écoliers" s'est déroulée le **vendredi 18 octobre** au parc de la Bourdette. Les 29 classes des écoles primaires de Seysses ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à cette 5^{ème} édition, au profit de l'association : "Une Foulée pour la vie".

Un grand merci à tous les participants.

**29 classes soit 781 élèves ont participé 1835 km ont été parcourus
1008,92 € ont été collectés**



Espaces Verts

Anne Gomis, responsable du fleurissement de la ville a démontré qu'avec l'acquisition d'un nouveau tracteur équipé d'une tonne à eau* d'une contenance de 1000 litres, l'arrosage des espaces verts est largement facilité.

Jusqu'à présent ce travail s'effectuait avec des arrosoirs, il fallait faire de nombreux allers-retours afin de remplir les cuves. Cet investissement produit un véritable gain de temps. Il n'est plus nécessaire de descendre du tracteur, la pression peut être réglée très aisément (jet, à la poire...) pour un arrosage optimal. Le pompage de l'eau peut se faire dans n'importe quel cours d'eau, ce qui génère une économie dans la mesure où l'eau de la ville ne sera plus utilisée. Pendant l'été, trois tonnes à eau sont nécessaires pour arroser tous les massifs fleuris (centre ville, ronds-points, parc de la Bourdette...).

Plus petit et plus maniable, ce tracteur est aussi très utile pour les petits travaux de voirie (désherber, aérer les terrains de foot, épandre l'engrais...).

**Tonne à eau : citerne sur remorque tractable*

Pour information :

Chaque année pour fleurir 600 m² de massifs, 190 m² de jardinières, la plupart des plants sont récupérés, mis sous abri pour être réutilisés, et environ 2000 plants de fleurs annuelles et de vivaces (longue durée de vie) sont renouvelés.

Le traitement se fait le plus naturellement possible à l'aide de savon noir pour éliminer les parasites éventuels, il n'y a généralement pas besoin de pesticide ni d'engrais chimique.



Coûts : Tracteur 19 615 € TTC

Tonne à eau 4 123 € TTC

La cabane écologique



Cet été, les jeunes du PAJ (Point Actions Jeunes) et les enfants du centre de loisirs ont achevé la construction de la cabane éco-solaire qui avait débuté fin mai 2012, sous la houlette de l'association 3 PA (Penser, Parler, Partager et Agir). Elle se trouve entre le local du PAJ et le terrain de football de Savignol.

En à peine plus d'un an, les enfants ont réussi à bâtir cette grande cabane. Ils se sont relayés pour réaliser les briques, les poser et se sont transmis les techniques apprises pour vivre dans un environnement écologique. Les notions de

réchauffement climatique et de gaz à effet de serre ont été prodiguées aux enfants qui se sont prêtés à l'ouvrage de ce chantier participatif. Bien que la tâche fut parfois difficile, les jeunes ont connu une expérience de vie très enrichissante.

En effet, chaque enfant a contribué à l'élaboration de cette cabane originale, composée uniquement de paille, terre et bois. Les murs sont réalisés selon plusieurs méthodes de fabrication en terre (terrepaille, adobe qui est une brique de terre crue, séchée au soleil, de torchis, et de bauge, mortier de terre mêlée de paille). Ce procédé de construction est certifiée BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Le toit terrasse est recouvert d'une membrane EPDM (ethylene-propylene-diene monomer) à la fois étanche et résistante aux UV. Une plante vivace (sédum) le végétalise et le stabilise.

Cette cabane éco-solaire est dédiée au jardin du centre de loisirs pour y entreposer les outils, les semis et les semences.

Coût : 5 967 € TTC

ACCA de Seysses

L'Association Communale de Chasse Agréée compte de 70 à 80 membres mais son nombre évolue peu malgré la venue de quelques jeunes.

Deux gardes-chasse complètent l'effectif.

Ils contrôlent le respect des limites du territoire de chasse et du règlement de l'A.C.C.A. En collaboration avec la Fédération départementale, ils procèdent à un "comptage" des gibiers afin de programmer le nombre d'animaux prélevés la saison suivante.

Grâce à leur connaissance du terrain, ils signalent aussi tous changements observés (dépôts sauvages d'ordures, chiens errants, vandalisme, braconnage...).

Avec l'aide d'une association de piégeurs, les gardes-chasse et les chasseurs, conscients de leur rôle dans la préservation et l'équilibre de la nature participent, à la demande des agriculteurs, à la destruction des nuisibles (renards, pies, corneilles, ragondins...).

Ils lâchent régulièrement du gibier de repeuplement, nourrissent les oiseaux en hiver et sécurisent vos déplacements au cours des battues.

Depuis 1975, pour avoir un permis de chasse, il faut être reçu à un examen.

Des questions sur la faune protégée et sur l'identification des différents gibiers sont posées et il faut satisfaire aussi au maniement d'un fusil en toute sécurité.

La chasse est notre passion, mais cette pratique, bien gérée n'est pas en contradiction avec le respect, la sauvegarde et l'équilibre de votre environnement.



Plus d'infos : 06.61.58.85.69

Union sportive Seysses Frouzins

Les clubs de football du Sport Olympique SEYSSES (SOS) et le FROUZINS Athlétique Club (FAC) sont allés au bout de leur démarche de rapprochement.

Depuis 3 ans des ententes, sur la durée d'une saison, ont été réalisées au niveau du foot jeunes, en catégories 15 ans, 17 ans et 19 ans, pour pallier une baisse des effectifs. Cette démarche a permis de constituer des équipes en commun entre les 2 clubs et permettre aux jeunes joueurs de continuer leur activité sportive sur leur commune.



Les joueurs de 12 ans des 2 communes

Dans la continuité de cette démarche après plusieurs réunions de travail et la consultation pour avis des municipalités, la décision fut prise à l'unanimité : le projet de "FUSION DES DEUX CLUBS" était lancé.

Cette démarche a nécessité la dissolution du SOS Football et du FAC pour pouvoir créer la nouvelle association : l'**UNION SPORTIVE SEYSSES FROUZINS** ou plus simplement l'**USSF**.

La mutualisation des effectifs va permettre aux bénévoles du nouveau club de travailler sereinement en permettant à chaque licencié, de pratiquer son sport favori dans les meilleures conditions.

Les entraînements et les matches sont répartis sur Seysses et Frouzins, profitant ainsi des installations sportives des deux communes.

L'USSF forte d'un effectif qui devrait approcher les 500 licenciés, sera un club significatif sur son secteur avec la volonté de défendre l'identité locale des deux communes.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Choc de simplification

Un fléau qui nous coûte cher !

En France, on aime les textes. C'est ainsi que 400 000 normes administratives se sont empilées au cours des âges pour constituer un mille-feuilles bien indigeste pour le citoyen. Savez-vous par exemple qu'un décret du 30 septembre 2001, signé par 10 ministres, régit en détail les menus des cantines scolaires en fixant le nombre d'œufs durs que l'on peut servir aux enfants en fonction de leur âge ?

Au-delà de la complexité et de l'absurdité que nous percevons quotidiennement dans nos démarches ou nos projets (individuels ou collectifs), cette inflation de textes et de règlements a un coût et le prescripteur n'est pas le payeur.

A titre d'exemple, la Fédération Française de Football a édicté une norme fixant la surface des vestiaires des arbitres en fonction du niveau dans lequel évolue une équipe. Elle peut ainsi obliger une commune, sous peine de déclassement de l'équipe, à engager de coûteux travaux d'agrandissement.

Année après année, les finances de notre commune sont impactées par des normes nouvelles dans tous les domaines d'activités (éducation, bâtiments, transports, sports et loisirs...). Si certaines sont justifiées par la recherche d'une qualité ou d'une sécurité accrues, la plupart d'entre-elles sont la transcription d'intérêts corporatistes voire de simples réflexes administratifs. Elles entendent ainsi encadrer la moindre parcelle de nos activités sans se préoccuper des conséquences financières de leurs décisions.

Un pays civilisé a bien besoin de règlements et de normes, il ne s'agit pas de prôner la dérèglementation dans une société qui se complexifie et où la protection de l'environnement et la refondation de notre modèle social restent des enjeux vitaux.

S'il est évident que le choc de *simplification* ne doit pas remettre en cause le *principe de précaution*, nous ne pouvons pas nous priver d'un travail de fond pour éliminer de notre quotidien les textes inutiles et restaurer le bon sens et la confiance dans notre société.

OPPOSITION MUNICIPALE

Petite leçon d'économie !

Le dernier numéro de « l'Echo du Binos », nous communique un petit cours d'économie intitulé « Comprendre la fiscalité locale ».

La leçon nous inflige une avalanche de chiffres dont certains sont plutôt surprenants, voire fantaisistes !

Pour exemple, le budget de dépenses d'investissement, un élément parmi les plus importants pour une collectivité serait de 4.4 millions d'euros ! Ce même budget a fait l'objet d'un vote du conseil municipal le 24 janvier dernier pour un montant de 1.8 millions d'euros !!

Au lieu de vanter, par un tour de passe-passe (non il n'y a pas d'erreur dans l'orthographe), un budget d'investissement flatteur, mettons le doigt là où ça fait mal, c'est-à-dire au portefeuille !

En 5 ans, l'augmentation de la fiscalité locale (le montant total de nos impôts) est d'environ 34% soit une moyenne de 7% par an !

Avez-vous, dans la même période, vu évoluer vos revenus dans les mêmes proportions ?

Alors au lieu de nous infliger un cours d'économie, à grand renfort de « camemberts » indigestes !! Dites-nous où vont pouvoir être réalisées les économies qui permettront de réduire cette pression fiscale ! Car à ce rythme, conjugué à celui des prélèvements de l'état, l'étau se resserre, la précarité fiscale guette le plus grand nombre d'entre nous !

Retrouvez toutes ces infos, sur notre site Internet « mvaseysss.org ».

Alain VIDAL, groupe « Mieux Vivre à Seysses ».

NAISSANCES*Bienvenue à*

27/07 Adan BOUDOYA
 29/07 Matthieu GUILLARD
 04/08 Noah LORO
 08/08 Maxime GUARRERA
 09/08 Sélène FERNANDEZ
 11/08 Maëline DOS SANTOS
 16/08 Giulia MASTEAU
 16/08 Livia MASTEAU
 27/08 Chloé SIMON
 28/08 Tom COSTA SÉRÉE
 13/09 Maïlys CLAMENS
 14/09 Eloïse LY
 17/09 Kevin PEGORARO
 17/09 Ethan RICHARD
 20/09 Adam DANI BOSCHER
 20/09 Nathan CROQUIN
 01/10 Othman BOUCHIKHI
 03/10 Sévane DEAU
 03/10 Carla PERES
 03/10 Capucine ROUSSEL
 06/10 Adrien ALEXANDRIAN DUPUY
 08/10 Elèna THÉOLAS
 12/10 Ilyes HADDOU
 13/10 Lilya BONNIN
 14/10 Alyssia MOUNY COUSINET
 05/11 Enzo FRANCESCON

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

05/11 Chloé PERES

MARIAGES*Félicitations à*

10/08 Laetitia CLAMENS & Julien LAMOTTE
 31/08 Aurélie MARTIN & Jean-Pascal MAUREL
 31/08 Marion MARCIEL & Anthony FABREGUETTES
 28/09 Julie TEBANI & Jérôme CHINER
 09/11 Elisabeth ACHI & Christophe COUZINOU
 22/11 Perrine ANQUETIL & Valérian PONTUS

DÉCÈS*Sincères condoléances aux familles de*

05/08 Roger MARCHAND
 09/08 Katia SIGRIST épouse CANIARD
 09/08 Jean-Claude DUFFAUT
 19/08 Catherine LECAPLAIN épouse BOUSCARAT
 19/08 Norbert OESTERLÉ
 20/08 Marcelle SEGUY épouse ALCACER
 29/08 Gilbert IGREC
 06/09 Christiane LESAGE épouse DEJEAN
 17/10 Jean LARGETEAU
 07/11 Jean LARRIBERE
 07/11 Huguette BAGES épouse MONGE
 13/11 Gilberte SIMON épouse AGUILÉRA
 15/11 Yvan DUCOS

DÉLIBÉRATIONS*Les principales délibérations du Conseil Municipal du 19 Septembre*

- ◆ Demande de subvention auprès du Fonds National de Prévention de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels.
- ◆ Mission d'accompagnement à l'évaluation des risques professionnels par le pôle santé au travail.
- ◆ Demande de subvention - salle associative située impasse du château.
- ◆ Dénomination d'une voie (impasse de Gargoly).
- ◆ Classement dans le domaine public d'une impasse (impasse de Gargoly).
- ◆ Rénovation du réseau d'éclairage public du parc de la Bourdette.

*Retrouvez toutes les délibérations dans leur intégralité en mairie ou sur www.mairie-seysses.fr
 (Vie Municipale / Délibérations)*

INCIVILITÉS

A la demande du SMEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) nous rappelons à tous les habitants que le canal et autres cours d'eau ne peuvent remplacer la déchèterie. **Il est interdit de se débarrasser des déchets verts en les jetant dans le canal.**

Les employés du SMEA sont intervenus dernièrement pour retirer des branches d'arbre fraîchement coupées. Ils sont obligés trop fréquemment de nettoyer les grilles afin d'éviter les inondations des chaussées.

Soyons civiques !

AGENDA JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS :

Mercredis : périodes d'inscription :

Février : du lundi 6 au vendredi 17 janvier

Mars : du lundi 17 au vendredi 28 février

Avril : du lundi 2 au 13 mars

Vacances de Noël : du 21 décembre au 6 janvier

Le service est fermé du 25 au 31 décembre

Vacances d'hiver : du 28 février au 17 mars

Inscriptions : **du lundi 3 au vendredi 14 février** à l'accueil du SEJS.

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS) :

Stages Multisports

Pas de stage pendant les vacances de Noël

Vacances d'hiver : du 3 au 7 mars

Période d'inscription :

du lundi 3 au vendredi 14 février à l'accueil du SEJS.



POINT ACTIONS JEUNES (PAJ) -

A partir du 1^{er} novembre 2013 jusqu'au 30 avril 2014 :

◆ Tous les mercredis et samedis de 13h à 18h

◆ Les vendredis de 17h à 19h

◆ Pendant les vacances du lundi au vendredi de 9h à 18h

Le PAJ sera fermé pendant les vacances de Noël.

ATELIER FUTSAL :

Tous les samedis, de 16h à 18h, au gymnase

ATELIER DANSE HIP-HOP :

Tous les samedis, de 14h à 16h

PENDANT LES PERIODES SCOLAIRES :

Depuis peu, un studio photo, réalisé par les jeunes, est en place dans les locaux du PAJ.

Celui-ci peut être utilisé sur les temps d'accueil (mercredis et samedis).

Encadrés par un animateur, les jeunes peuvent pratiquer la photographie ou jouer les modèles en laissant libre cours à leur imagination. De nombreux accessoires et costumes sont à disposition des ados et des activités liées à la photo sont aussi proposées.

PROGRAMME VACANCES D'HIVER DU 3 AU 14 MARS :

Les animateurs vous proposent :

Un chantier loisir qui permettra de réduire le prix du séjour

Un séjour à la montagne ou au Futuroscope (séjour élaboré avec les jeunes)

Des sorties (patinoire, cinéma, lasergame, etc..) mais aussi des ateliers ou activités au PAJ (photos, ateliers culinaires et manuels, du sport, ateliers artistiques, etc..).

Un **planning mensuel d'activités** est à disposition des jeunes dans les locaux du PAJ, au bureau du SEJS et sur le site de la mairie.

Contact : Gabrielle ou David - 05 61 08 40 39 / 06 71 17 67 35 / paj@mairie-seyssel.fr

RETOUR SUR...

Chantier loisir



Les jeunes du PAJ habillent les poubelles du parc

Dans le cadre des "Chantiers loisirs" (Ville Vie Vacances), les ados du Point Actions Jeunes ont participé à un projet qui consistait à habiller de bois, les nouvelles poubelles du parc, afin qu'elles s'harmonisent avec ce lieu arboré.

Pas moins de 25 jeunes de 12 à 17 ans ont participé à ce chantier avec l'aide des services techniques, durant les vacances d'été et de Toussaint. A tour de rôle ils ont découpé, assemblé, vissé et verni les 11 encadrements.

Coût : 2 298 € TTC

Histoire de l'Art

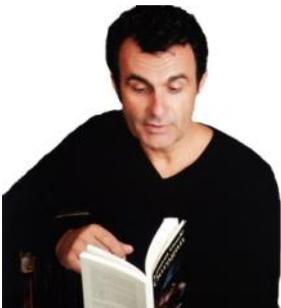
Initiation à l'Histoire de l'Art

Comme chaque année le service culturel propose deux cycles d'initiation à l'Histoire de l'Art de janvier à avril et de septembre à décembre.

Annick Arnaud, historienne de l'art et conférencière conduira les séances d'apprentissage et de découverte de l'art.

De 18h30 à 20h - Salle des mariages - Inscription conseillée

- **Jeudi 30 janvier :** L'affiche - Capiello, Loupot, Cassandre
- **Jeudi 13 février :** Jeanne Lanvin - Habiller la jeune fille avec fraîcheur et élégance
- **Jeudi 27 février :** La ruche - Une villa Médicis à Paris
- **Jeudi 20 mars :** Pierre Chareau - La maison de verre et autres
- **Jeudi 3 avril :** Duchamp - L'artiste et sa mission
- **Jeudi 24 avril :** Brancusi - L'inspiration primitive



Café Littéraire

Samedi 1^{er} février, 10h30 à la médiathèque - Inscription conseillée

Marc Fauroux comédien et metteur en scène, décrypte l'actualité littéraire et propose la découverte de quelques nouveautés du domaine français.

Lecture de larges extraits complétés de biographies et d'anecdotes savoureuses destinées à mieux connaître les auteurs et leur parcours.

Spectacle tout public : "Le voleur de papillons"

Dimanche 23 février à 16h à la salle des fêtes - Inscription conseillée

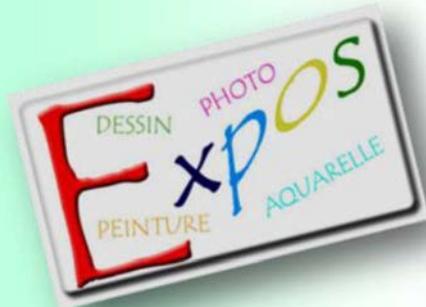
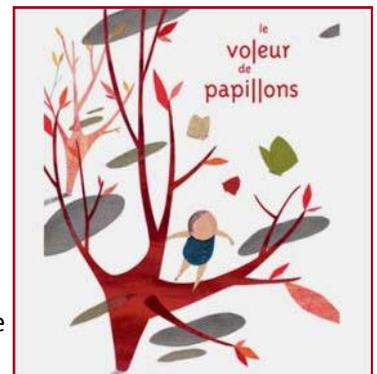
L'une des meilleures entrées jeune public du festival d'Avignon 2012

Un spectacle de marionnettes par la "**Compagnie Artémisia**"

L'histoire : un conte unique... une nourriture pour l'âme

Le décor : papier de soie, matière noble, douce au toucher et à la vue

La marionnette : poétique, réminiscence de l'enfance, de ses rêves et de ses jeux.



Expositions - à la médiathèque

Du 6 au 25 janvier "SEYSSIMAGINE" Expo photos d'Alain Loubet

Du 3 au 22 février Aquarelles de Charles Cazalbou

Du 3 au 22 mars Expo photos de Chantal Garrigues

Du 31 mars au 19 avril Expo de dessins, peintures de Mary Weber

Pour tout renseignement sur les événements organisés par le Service Culturel (Billetterie, réservations) :
Médiathèque de Seysses - 05 62 23 00 63 - mediatheque@mairie-seysses.fr

AGENDA

Décembre

Du côté des associations

AMICALE DE LA MAISON D'ARRÊT

Réveillon de la St Sylvestre

Mardi 31 : Salle des fêtes

Thème : Animation, cabaret, magie

Menu adultes : 69 € / enfants : 25 €

Renseignements et inscriptions :

06-83-94-20-04 de 19h à 20h30

CLUB SKI MONTAGNE

Dimanche 15

Lieu en fonction de l'enneigement

Plus d'infos : 05 51 56 31 11

Janvier

Informations municipales

ACCUEIL

DES NOUVEAUX SEYSSOIS(ES)

Lundi 13, 19h - Salle des fêtes

GALETTE DES AÎNÉS

Dimanche 26, 15h - Salle des fêtes

Orchestre : "Brigitte BES"

Animations proposées par le CMJ

Minibus gratuit à disposition

Plus d'infos : CCAS : 05 62 11 64 80

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 30 à 20h30 - Salle du Conseil.

8 rue du Général de Gaulle, 1^{er} étage.

Les séances sont publiques.

Du côté des associations

CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE

Jeudi 9, à 14h - Salle des fêtes

Nouvelles adhésions et renouvellement pour 2014.

Dimanche 12 : Bal musette

de 15h à 19h et de 21h à 1h -

Salle des fêtes

Orchestre "Aldo Feliciano"

Entrée 8 € / 14 € les deux séances.

SOS CYCLOTOURISME

Vendredi 10, à 21h - Salle des fêtes

Soirée galette, prise des licences.

Les nouveaux seront les bienvenus

Plus d'infos : brunomarcuz@orange.fr

CLUB SKI MONTAGNE

Dimanche 12

Week-end du 25 et 26 janvier

Lieu en fonction de l'enneigement

Plus d'infos : 05 51 56 31 11

SEYSSSES ARTS MARTIAUX

JUDO JU-JITSU

Dimanche 26, de 13h à 17h -

Gymnase -Trophée Alain Pace

Compétition annuelle de Ju-Jitsu .

Entrée gratuite

Février

Du côté des associations

CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE

Dimanche 9 : Bal musette

de 15h à 19h et de 21h à 1h

Salle des fêtes

Orchestre "Jérôme Marziani",

Entrée 8 € / 14 € les deux séances

Dimanche 23 - Casino Théâtre Barrière

Opéra - comique de Louis Ganne :

"Les Saltimbanques"

CLUB SKI MONTAGNE

Dimanche 9

Dimanche 23

Lieu en fonction de l'enneigement

Plus d'infos : 05 51 56 31 11

Mars

Informations municipales

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Lundi 3- Pensez à les sortir le dimanche soir.

(Le ramassage se fait sur plusieurs jours)

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 6, à 18h30 - Salle du Conseil.

8 rue du Général de Gaulle, 1^{er} étage.

Les séances sont publiques.

ELECTIONS MUNICIPALES

Dimanches 23 & 30

Du côté des associations

CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE

Dimanche 2, Bal musette

de 15h à 19h et de 21h à 1h

(en soirée bal masqué) -

Salle des fêtes - -

Orchestre "Serge Vergnes"

Entrée 8 € / 14 € les deux séances

Lundi 17 - Casino Théâtre Barrière

"Les bijoux de l'Amérique Latine"

Danses-Musiques-Costumes...

Mardi 18, à 14h - Salle des fêtes -

Concours de belote ouvert à

l'Inter-clubs "Groupement de

l'arrondissement de Muret"

CLUB SKI MONTAGNE

Dimanches 9 & 23

Lieu en fonction de l'enneigement

Plus d'infos : 05 51 56 31 11

Avril

Du côté des associations

LES A.M.I.S 12 et 13 avril

Foire à la puériculture

Plus d'infos : 05 61 56 46 68

CALENDRIER ÉLECTORAL 2014

Dimanche 23 & 30 mars : élections municipales - Dimanche 25 mai : élections européennes



Pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est une démarche volontaire, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013 pour pouvoir

voter en 2014. Pour les jeunes majeurs qui ont 18 ans entre le 1^{er} mars 2013 et le 22 mars 2014, l'inscription est en principe automatique s'ils se sont fait recenser sur la commune lors de leur 16^{ème} anniversaire.

Tout déménagement (même au sein de la commune)

doit être signalé comme une nouvelle inscription. L'avis de réexpédition postale (transfert d'adresse) ne s'applique pas au courrier électoral qui est retourné en mairie par la Poste.

Inscription en mairie : sur présentation de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité, un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois.

Inscription en ligne : www.mairie-seysses.fr

Rubrique : Pratique > Vos démarches > Papiers - Citoyenneté > Vie citoyenne > Élection > Inscription sur les listes électorales.

MAIRIE DE SEYSSSES - 10 place de la Libération - Tél : 05 62 11 64 64 - www.mairie-seysses.fr

HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE : Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h - Le samedi : 9h - 12h